



*Retrouvez-nous au Salon de la Copropriété
(Paris Porte de Versailles Pavillon 7-1)
les 21 et 22 novembre 2018*

Salon de la
**COPRO
PRIÉTÉ**

**21-22
NOVEMBRE 2018**
PARIS PORTE DE VERSAILLES

Du jazz pour la nocturne du 21 novembre 2018



Formations de l'ANCC au Salon de la copropriété

Porte de Versailles à Paris (Pavillon 7-1)
Place limitées sur inscription

Mercredi 21 novembre :

09h30 – 10h30 : Le Conseil syndical : instance clé de la copropriété ?
10h30 – 11h30 : Gardiens d'immeuble ou entreprise extérieure ?
11h30 – 12h30: Copropriété, ASL et union syndicale : des règles différentes
12h30 – 13h30 : Comment vérifier et baisser ses charges de copropriété ?
14h30 – 15h30 : Rénovation énergétique : quels processus techniques et juridiques
17h30 – 18h30 : Syndic bénévole et syndic professionnel
19h00 – 20h00 : La loi ELAN, ce qui change

Jeudi 22 novembre :

09h30 – 10h30 : Le compte séparé
10h30 – 11h30 : Comment vérifier les comptes en moins de 5 minutes
11h30 – 12h30 : Cahier des charges et règlement intérieur des ASL
12h30 – 13h30 : La copropriété en difficulté
14h30 – 15h30 : Travaux : Quels financements
16h30 – 17h00 : Le syndic et l'administrateur provisoire

Nos permanences en Région

✓ Bordeaux

Le 4^{ème} lundi de 14h à 16h Athénée – Place St Christoly – Salle Médoc – 33000 Bordeaux.

✓ Chambéry

Le 3^{ème} lundi à 14h à 16h Maison des associations 67 rue St François de Sales - 73000 Chambéry.

✓ Epinay sur Seine

Le 2^{ème} mardi à 18h Maison des associations 7 rue Mulot – 93800 Epinay sur Seine.

✓ Grenoble

Le 3^{ème} mardi de 14h à 16h Maison des Associations - 6 rue Berthe de Boissieux – 38000 Grenoble.

✓ Le Mans

Le 2^{ème} jeudi de 18h à 20h Maison des Associations, rue d'Arcole salle 3, 72000 Le Mans

✓ Marseille

Le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 17h Cité des associations, 93 la Canebière - 13001 Marseille

✓ Rennes

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 18h Maison des associations 6 cours des Alliés - 35000 Rennes

✓ Toulouse

Le 1^{er} mardi de chaque mois à 14h Maison des associations 3 Place Guy Hersant 31031 Toulouse

✓ Nice

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois à 14h Maison des associations 50 Bld de St Roch 06000 Nice

✓ Lyon

Le 3^{ème} Lundi de chaque mois de 18h à 20h Maison des associations 28 Rue Denfert Rochereau 69004 Lyon

✓ Lille

Le 2^{ème} Jeudi de chaque mois de 17h à 18h Maison des associations 74 rue Royale 59000 Lille

Permanence sans rendez-vous avec formation sur les thèmes de la dernière revue
Inscription : contact@ancc.fr

La loi ELAN, ce qui va changer

Le délai de prescription des charges passe de 10 ans à 5 ans

Le délai de notification du procès-verbal passe à 1 mois au lieu de 2 mois

Une seule et unique procédure pour recouvrer les charges et les appels

La participation aux assemblées pourra désormais s'effectuer par visioconférence et vote par correspondance

Le seuil des pouvoirs détenus par un seul mandataire passe à 10 % au lieu de 5 %

L'ANCC propose l'ouvrage

COPROPRIÉTÉ

regroupant 5 livres sur les grands thèmes de la copropriété.

Il est mis à jour à chaque réédition !

Tarif : 50 € + 10,45 € de frais de port (collissimo).

COPROPRIÉTÉ

Collector

Gérer une copropriété



Organes et organisation
Fonctionnement
Gestion
Équipements communs
et services collectifs
Les travaux

Association nationale de la copropriété et des copropriétaires

**EXCLUSIVITÉ
ANCC**

Ma commande est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable :

Fait à

Le, /

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** » :

MODÈLES et GRILLES de lecture

Le formalisme de la copropriété est à votre portée grâce à la série de modèles et de grilles de lecture que l'ANCC a mise en place, à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires.

	Tarif adhérent (TTC)	Tarif non adhérent (TTC)
MODÈLES		
Règlement de copropriété type*	100 euros	150 euros
Convocation en assemblée générale – pouvoir en assemblée générale*	10 euros	15 euros
Pouvoir en assemblée générale – feuille de présence Calcul des règles de majorité*	10 euros	15 euros
Procès-verbal d'assemblée générale *	10 euros	15 euros
Conseil syndical : charte de fonctionnement – compte-rendu*	10 euros	15 euros
Passage en syndicat coopératif – ordre du jour (schémas de fonctionnement) *	10 euros	15 euros
Carnet d'entretien*	10 euros	15 euros
Bordereau de remise des archives*	10 euros	15 euros
GRILLES DE LECTURE (uniquement en format papier ou pdf)		
Appel de charges*	5 euros	7 euros
Injonction de payer – déclaration au greffe	5 euros	7 euros
Contrat type de syndic non professionnel*	10 euros	15 euros
Questionnaires en vue de la vente de lot(s)*	10 euros	15 euros
Annexes comptables vierges*	10 euros	15 euros

*Documents relatifs à la copropriété

Je règle par chèque à l'ordre de l'ANCC

Je règle par virement

(l'adresse quand même le bulletin de commande et j'indique sur le virement mon nom et prénom).

Adressez votre commande par voie postale à notre siège : 5, rue Hirmin Gémier - 75019 Paris, Ou par courriel à contact@ancc.fr.

Nota : les frais d'attachement seront facturés en plus au coût réel.

ETABLISSEMENT GUCHET N° COMPTE CLE RIB
20041 01012 37351392033 13

IBAN -
Identifiant international de compte
International Bank Account Number
BIC -
Identifiant international
de l'établissement
Bank Identifier Code

FR29 2004 1010 1297 3913 9203 313 95517995352

Titulaire du Compte - Account Owner
ANCC
5 RUE HIRMIN GEMIER
75019
PARIS

ORLÈANS LA NCC CENTRE FINANCIER
1 RUE EDUARD BELLET
LA SOURCE
45014 LA SOURCE CEDEX